

## Lettre de Koffi Inoussa HAYIBO

*Monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie  
et aux droits de l'Homme de l'OIF,*

### Objet : Doléances



J'ai l'honneur de venir très respectueusement solliciter auprès de votre haute bienveillance, monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme, une doléance ou des doléances.

Lorsque vous aurez cette lettre à la main, votre impression sera peut-être, à cause de l'objet de ma lettre « voilà, encore un qui veut demander quelque chose, ces jeunes-là ils ne savent que faire ça ». Si vous n'avez pas eu cette impression, alors vous croyez en la jeunesse et je vous en remercie. Mais néanmoins je suis là pour demander quelque chose.

Monsieur, bientôt dix ans que la Déclaration de Bamako est entrée en vigueur dans nos pays. Nous a-t-elle aidés ? A-t-elle apporté solution à nos problèmes ? Je ne saurais le dire à moi tout seul.

Néanmoins, sans certaines clauses de cette Déclaration, mon pays ne serait peut-être pas là aujourd'hui. Je veux parler des clauses qui ont obligé des dirigeants à revenir sur leurs propositions antidémocratiques et anticonstitutionnelles. Je me rappelle en 2003, dans mon pays, j'avais 20 ans. Après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, la francophonie a été la première institution à invalider les résultats et à demander le rétablissement de l'ordre. C'était par ailleurs ma première participation à une élection présidentielle ; comment ne pas être marqué par cet événement Monsieur.

Ce n'est pas fini, en 2005, elle a été parmi les premières à avoir déclaré qu'il y a eu violation de la constitution dans mon pays, lorsque les militaires ont investi le fils du défunt président Gnassingbe Eyadema, à la tête de l'Etat. Voulant forcément maintenir Faure Gnassingbe au pouvoir, l'Assemblée nationale a voulu valider cet acte aux yeux du monde en simulant des règles de droit. Une fois encore la Francophonie a détecté le manège et a constaté un coup d'Etat. C'est d'ailleurs pour ça que j'ai su que la francophonie intervenait dans la politique et les droits de l'Homme, j'ai toujours pensé depuis que c'était une organisation culturelle et éducative. Et je ne savais même pas à ce moment l'existence de la Déclaration de Bamako. J'ai suivi alors avec joie la même position en Mauritanie, au Madagascar et au Niger l'année passée.

Vous serez surpris Monsieur, si je vous dis que c'est seulement l'année passée, c'est-à-dire en 2009, Octobre 2009 plus précisément, lors d'une visite au siège du BRAO (Bureau Régionale de l'Afrique de l'Ouest) que j'ai appris l'existence de ce texte. Et ce que j'ai appris m'a vraiment émerveillé.

L'une des rares organisations après exclusions à suivre le pays concerné jusqu'à l'établissement totale de l'ordre renversé ; également l'une des institutions à ne pas couper l'aide et les actions apportées aux populations. La Mauritanie, le Togo, la Côte d'Ivoire ont subi le même sort et

d'autres encore. Le même sort pour tous les pays membres, pas de discrimination. Quelqu'un m'a dit une fois (il faisait parti de ceux qui ont rédigé la Déclaration je crois) que même son pays a été frappé par la Déclaration (et ceci pendant qu'il travaillait à l'OIF).

Merci, monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme.

Si vous êtes jusqu'ici c'est que je ne vous ennue pas encore. Et probablement cherchez-vous mes doléances ? Ca vient, ne vous en faites pas. Tout ce que je

viens de dire c'est pour exprimer combien de fois la Déclaration de Bamako a mis sur pied mon pays, et aussi d'autres pays. Et que cette tâche est noble.

Monsieur permettez-moi de vous dire ceci ; Félicitations à la Déclaration de Bamako et longue vie à cette dernière ; ce que j'aimerais, c'est que l'organe suprême de la francophonie puisse avoir une commission pour juger et punir ceux qui sont à l'origine des violations des lois constitutionnelles et des droits de l'Homme, que cette dernière serre l'étau sur les gouvernants fautifs.

Je suis convaincu que cette Déclaration a une longue vie devant elle, c'est pourquoi j'aimerais qu'elle intervienne plus que pour régler un coup d'Etat. Je vous demande monsieur, de faire tout pour qu'elle puisse régulariser le fonctionnement de nos institutions ; je sens que mon pays a besoin de reformes constitutionnelles, institutionnelles et juridiques ; j'en suis convaincu. Excusez-moi, Monsieur, si je vous dis que : Je ne sais pas sur quelle base sont nommés les préfets chez moi, ni comment sont nommés les directeurs d'entreprise et aussi comment se passe la cessation des marchés publics ; ce n'est pas que je suis ignorant, seulement c'est tellement désordonné que je déclare ne rien savoir dans le domaine. Nous sommes tous citoyens de nos pays respectifs et nous avons besoin d'avoir des chances égales lorsqu'on paie nos impôts, lorsqu'on crée nos entreprises, lorsqu'on cherche un travail, lorsqu'on postule à un appel d'offre ou lorsqu'on passe un concours. Je ne sais pas sur quelles bases sont traitées les affaires sociales, politiques et criminelles à la justice, Permettez-moi monsieur de vous dire combien de fois j'ai mal tout d'un coup en saisissant ces mots. Aidez nos pays à trouver leurs voies institutionnelles, constitutionnelles et juridiques, cela y va de l'intérêt de toute la population. Mon petit frère de 18 ans veut avoir les mêmes chances que le fils de l'ambassadeur, du directeur de l'entreprise. Il veut aller continuer ses études et il a besoin d'une bourse de l'Etat, il m'a dit qu'il a peur de ne pas avoir ce qu'il veut parce qu'il ne vient pas d'une famille qui est au pouvoir, vous n'aurez vraiment pas le temps de lire et

moi non plus d'ailleurs d'écrire toutes les injustices subies par nos populations.

Mais je crois que des reformes sérieuses avec sensibilisation et suivi comme votre institution seule sait le faire peut vraiment nous aider à nous en sortir.

Monsieur, je suis prêt moi et mes amis à dépenser notre énergie pour les droits de l'Homme dans mon pays, et d'autres encore dans d'autres pays ont la même énergie.

Même si je n'ai pas fait des études de droit, je sais au moins ce que sont que les droits fondamentaux d'une personne, d'un citoyen, et malheureusement, les miens ne le savent pas. C'est pour ça d'ailleurs qu'ils sont trichés tout le temps. Ma tante ne sait pas que l'impôt qu'elle verse sert à payer le policier à qui elle demande pardon même si elle a raison dans une affaire les concernant, le policier non plus ne le sait. L'agent des impôts qui brutalise chaque trimestre mon ami chauffeur de taxi ne sait pas non plus qu'une partie de l'argent qu'il perçoit chez mon ami sert à le payer. Je suis sûr que mon ami le chauffeur (puisque je n'ai pas eu encore le temps de lui en parler) ne sait non plus que cet argent sert à construire et à entretenir la route sur laquelle il passe presque tous les jours. Mon ami qui est en Première F4 au Lycée ne sait pas qu'il peut aussi devenir Ministre, député ou mieux président de notre République. Il pense que c'est déjà réservé, même la direction des entreprises étatiques, vous imaginez.

L'OIF fait déjà un travail, auprès de la jeunesse dans le domaine des droits de l'Homme ; sinon il n'y aura pas des thématiques droits de l'Homme à l'Ecole d'été qu'organise l'unité jeunesse chaque année depuis presque 3 ans. J'aimerais que vous alliez plus loin. Et je reviens sur les textes institutionnelles, constitutionnelles et juridiques, vous devez intégrer des clauses dans la Déclaration de Bamako à cet effet. Vous devez renforcer les capacités des associations prêtes à faire une large diffusion des droits de l'Homme dans leurs pays.

Après tout, monsieur le Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, le citoyen veut vivre en paix et en démocratie, et surtout avoir des chances égales.

Si j'ai été à la BRAO pour avoir des informations sur la Déclaration de Bamako, la comprendre et essayer de l'assimiler, c'est que je peux aller partout où besoin sera pour apporter ce que je pense être bon pour mon pays, pour l'espace francophone. Je suis prêt à répondre à tous les appels et apporter mon aide pour l'intégration de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme dans nos sociétés.

En espérant ne vous avoir pas ennuyé et dans l'attente d'une suite favorable à ma lettre, recevez Monsieur, le Délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, et transmettez à vos pairs, mes félicitations, mes encouragements et toutes mes salutations les meilleures.

*Lomé, le 19 Juin 2010*